

Actualités



Oiseaux et lignes électriques

Bulletin de liaison du Comité National Avifaune LPO • FNE • RTE • Enedis • MTES

n° 43 - 2^e semestre 2022



Sommaire

Les Bonnes Pratiques 2

Evènements 3

Actualités du CNA 4

Nouvelles des PNA 4

Edito

Le 25 novembre dernier s'est tenu à Paris le 3^e colloque du Comité National Avifaune. L'occasion pour les quatre partenaires initiateurs de cette instance de tirer un bilan positif de ces presque vingt années d'existence du CNA. L'occasion pour moi de témoigner qu'un espace de dialogue privilégié entre des structures aux intérêts, de prime abord, opposés peut permettre d'atteindre des objectifs inaccessibles autrement. Le LIFE Lignes électriques, dont on a déjà beaucoup parlé et qui a officiellement démarré au 1^{er} janvier dernier, en est l'exemple parfait. Ce programme LIFE n'est pas une fin en soit pour le CNA mais une étape vers une prise en compte toujours plus forte et plus fine de la conservation de l'avifaune de notre territoire, en ce sens la déclinaison du CNA en région via les CRA est à poursuivre. C'est avec beaucoup de respect face au travail déjà abattu et d'humilité devant ce qu'il reste à accomplir que je rejoins la famille LPO et le CNA. En espérant que ce modèle de collaboration puisse être pris en exemple et inspirer d'autres acteurs économiques dont les activités ne sont pas sans impacts sur nos populations d'oiseaux.

En souhaitant à toutes et tous une bonne année 2023.

Sébastien Dervin, LPO France

Les bonnes pratiques

ENEDIS ET LA LPO GRANDS CAUSSES RENOUVELLENT LEUR CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LA PROTECTION AVIFAUNE

En juillet, Enedis et la LPO Grands Causses ont renouvelé leur convention de partenariat en faveur de la protection de l'avifaune. Cette convention est renouvelée, tous les 3 ans, depuis 1994. Dans ce cadre, Enedis investit, chaque année, 30 000 € pour adapter le réseau électrique. Des cartographies des lignes ont été réalisées sur le territoire. Elles permettent de hiérarchiser la dangerosité des lignes pour l'avifaune et de définir les zones à traiter en priorité. Depuis 2017, des travaux ont ainsi été menés autour de Meyrueis, pour mettre en sécurité les lignes électriques. Pour 2022, ce sont près de 5 km de lignes qui vont être sécurisés sur le Larzac, dont une partie des travaux est prévue au dernier trimestre 2022.

ENEDIS INSTALLE DES BALISES ANTI-COLLISION AVEC DES DRONES DANS LES GRANDS CAUSSES POUR PROTÉGER LES VAUTOURS

Dans la cadre de la convention ci-dessus, Enedis a réalisé une nouvelle opération de sécurisation d'une ligne moyenne tension soit 4,5 km sur le Larzac entre Le Pinel et Jassenove où un Vautour fauve avait été électrocuté. En partenariat avec la LPO Grands Causses, les équipes « Travaux Sous Tension » d'Enedis appuyées par un pilote de drone ont installé des balises d'effarouchement.

Ce sont ainsi près de 300 balises à raison d'une tous les quinze mètres qui ont été posées par « avidrone » grâce au prestataire Skydrone. C'était la première fois qu'Enedis en Aveyron testait ce dispositif qui est plus rapide que la pose à la perche et qui se fait sans couper le courant aux bénéficiaires. Les agents d'Enedis ont également installé des cierges sur les poteaux afin de dissuader les Vautours de s'y poser. Le montant de ces travaux est de l'ordre de 15 000 €.

ENEDIS SIGNE UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION POUR LA CONNAISSANCE ET LA RECHERCHE ORNITHOLOGIQUE LOIRE ET ATLANTIQUE (ACROLA) POUR PROTÉGER LES CIGOGNES BLANCHES

Dans le cadre de la convention signée avec Enedis, l'ACROLA s'engage à implanter des supports de nidification pour les cigognes blanches en dehors de l'emprise du réseau électrique. Dès qu'Enedis détecte un nid de cigognes sur le réseau de distribution, elle contacte l'ACROLA afin de définir un protocole de dépôt du nid. Si elle est possible, la dépose du nid est ensuite réalisée par Enedis en présence d'un expert de l'ACROLA.

Une plateforme de nidification - © Enedis



À LONGEVILLE-SUR-MER, ENEDIS DÉPLACE UN NID DE CIGOGNES AVEC LA LPO ET L'ACROLA

Dans le cadre d'une étude pour le déploiement de la fibre optique, les équipes d'Enedis ont identifié un nid de cigognes blanches particulièrement important, installés sur un poteau HTA. Une ébauche de nid a été positionnée, avec la LPO et l'ACROLA, sur une plateforme à proximité

Les équipes d'Enedis délogent un nid - © Enedis



du nid initial et le nid installé sur la ligne électrique a été détruit pour éviter tout risque d'électrocution des oiseaux. Les cigognes blanches sont particulièrement nombreuses dans cette commune qui a installé une cigognière sur un terrain bordé par des marais.

EN ISÈRE, LA LPO ET TERRITOIRE D'ÉNERGIE ISÈRE (TE38) AVEC LA COLLABORATION D'ENEDIS, POSENT DES NICHOURS POUR LES MOINEAUX SOULCIES, DANS LE TRIÈVE

Les Moineaux Soulcies, espèce en danger d'extinction en Isère souffrent de la disparition de leurs habitats naturels, des trous dans les bâtiments. Ils aiment s'installer dans les tubes creux de certains poteaux électriques. La LPO et le TE38, en collaboration avec Enedis avaient déjà installés 9 niochours dans le Triève et ce sont 8 nouveaux niochours qui ont été installés fin 2022.

L'installation des niochours à Moineaux Soulcies - © Anaëlle Atamaniuk



Balbuzard pêcheur - © F. Cahez

3

EN EURE-ET-LOIR, ENEDIS, L'OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ (OFB) ET LE PARQUET SIGNENT UNE CONVENTION TRI-PARTITE POUR SÉCURISER LE RÉSEAU ÉLECTRIQUE

En 2020, l'OFB est saisi après la découverte de cadavres d'oiseaux sous des poteaux Enedis, dans la région d'Aunay-sous-Auneau, principalement des Faucons Crécerelle et des rapaces nocturnes. En 2021, c'est la mort d'un Pygargue à queue blanche, par électrocution qui conduit l'OFB à ouvrir une enquête pour destruction d'espèces protégées. Début 2022, FNE, alertée par l'association Eure-et Loir Nature, membre de son réseau, alerte le CNA et des réunions de médiation sont mises en place entre Enedis et l'association locale, elle-même en contact avec l'OFB. Des travaux de protection de l'avifaune sont engagés par Enedis.

En parallèle, la plainte déposée par l'OFB suit son cours. Le procureur de la République ne retient pas l'intentionnalité et classe le dossier sans suite. Une convention tripartite est signée entre le parquet, l'OFB et Enedis, fin août 2022. Cette convention prévoit des engagements d'Enedis à mettre en place des protections avifaunes sur les poteaux dangereux. L'OFB a pour mission de vérifier la mise en œuvre de ces aménagements.

SÉCURISATION D'UNE LIGNE RTE AU VÉLO POUR ÉVITER DE PERTURBER L'AVIFAUNE, LE GRAND TÉTRAS EN PARTICULIER

Pas moins de deux semaines de travail ont été nécessaires à la pose de balises avifaune entre Cornimont et Le Thillot sur une ligne 63 000 Volts. Sur deux kilomètres de câbles électriques, les agents de RTE, ont installé des balises pour protéger les nombreuses espèces qui nichent à proximité de la ligne, dont le Grand Tétrás. L'opération a été menée en partenariat avec le Parc naturel des Ballons des Vosges et le groupe Tétrás Vosges. Les balises, formées de deux demi-

sphères en aluminium, très légères et donc compatibles avec la neige et le givre, ont été posées par les équipes de maintenance sur un engin bien particulier : un vélo spécialement conçu. Ce procédé permet d'avoir un minimum d'impact sur les espèces et de préserver leur tranquillité. Ce vélo suspendu à la ligne électrique facilite également l'accès aux zones à fort dénivelé. Au total, deux semaines d'intervention auront été nécessaires pour installer 71 nouvelles balises.

RTE INSTALLE DES BALISES AVIFAUNE POUR PROTÉGER, NOTAMMENT, LE GYPAËTE BARBU, SUR L'UNE DES PLUS HAUTES LIGNES DE FRANCE

Pour garantir une continuité d'alimentation électrique et sécuriser son réseau, RTE a remplacé 5,6 km de câbles d'une ligne électrique située dans le Massif du Mont-Blanc de juin à octobre 2022. Cette ligne électrique à 225 000 Volts reliant les postes électriques de Passy (74) à Malgovert (Bourg St-Maurice, 73), alimente la Vallée de l'Arve et transporte la production hydroélectrique de la Haute Tarentaise. Culminant à 2 650 m d'altitude, cette ligne fait partie des plus hautes de France.

En partenariat avec ASTERS-Conservatoire d'Espaces Naturels 74, RTE a profité de ces travaux pour installer 112 balises avifaunes. Ces balises, spécialement conçues pour les zones de montagne, devraient permettre aux oiseaux, et notamment au Gypaète barbu, d'éviter les collisions avec les lignes.

RTE DÉCOUVRE DES FAUCONNEAUX SUR LE CHANTIER DE RÉNOVATION D'UNE LIGNE TRÈS HAUTE TENSION DANS LES LANDES

Alors que les travaux sur la ligne Argia-Cantegrit, près de Pontonx-sur-l'Adour, battent leur plein, les techniciens de RTE ont fait la découverte d'un nid de faucons crécerelles. Grâce aux photographies des agents RTE, les experts de la LPO ont pu déterminer l'âge des fauconneaux et ainsi estimer à quelle date ils quitteraient le nid pour espérer reprendre le chantier. Cependant, même après le départ des rapaces, le nid reste protégé. Il faudra donc attendre le feu vert des experts pour démonter le pylône. Un nichoir sera installé sur le nouveau, pour permettre aux rapaces de s'y installer lorsqu'ils reviendront l'année prochaine. Dès lors qu'il est présent dans le poste, ils l'observent régulièrement afin de faire état des nouvelles nichées.



Les trois fauconneaux découverts par les techniciens à plusieurs dizaines de mètres du sol - © RTE

Evènements

Le 25 novembre, 120 personnes ont assisté au 4^e colloque du CNA, à Paris, au siège de RTE. Cette journée a été l'occasion de revenir sur les actions menées par le CNA depuis sa création. Les réalisations régionales, notamment celles du Comité Régional Avifaune et Biodiversité AURA, ont été présentées. Le Ministère de la Transition Ecologique espagnol a décrit la situation de l'avifaune en Espagne. La journée s'est terminée avec les pistes pour le futur, notamment le projet Life SafeLines4Birds avant la conclusion de Denis Couvet, président de la Fondation de la Recherche pour la Biodiversité qui a invité le CNA à diffuser ses pratiques à l'étranger. L'ensemble des présentations est disponible sur le site du CNA.

Un technicien de RTE en vélo - © Vosges Matin / Eric Thiebaut

La ligne RTE Paasy-Malgovert - © RTE



Actualités du CNA

16/09/2022 3^e RÉUNION DU CNA

Les principaux points abordés :

- Arrivée de Sébastien Dervin qui remplace Yvan Tariel à la LPO France.
- Les projets SafeLines4Birds et GypAct ont été validés par la Commission Européenne.

- Colloque du CNA : mise au point du programme et lancement des invitations.

04/11/2022 4^e RÉUNION DU CNA

Les principaux points abordés :

- Le recrutement du coordinateur du projet

SafeLines4Birds est en cours, à la LPO France. Il devrait être nommé avant la fin de l'année

- Le nouveau directeur de la LPO France, Mathieu Orphelin, est arrivé le 1^{er} novembre.
- RTE propose au CNA de travailler sur l'empreinte biodiversité du réseau. S. Dervin fera partie du GT qui travaille sur le sujet.

Nouvelles des PNA

PNA FAUCON CRÉCERELLE

2022 est la deuxième année du 3^e plan national d'actions en faveur du faucon crécerellette (2021-2030). La principale menace identifiée par les partenaires du PNA concerne la mortalité par collision avec les éoliennes. Ce qui est surtout redouté, c'est l'effet cumulatif de l'ensemble des parcs installés dans les domaines vitaux tout au long du cycle annuel. Afin de mieux évaluer ces risques, 41 nouveaux individus ont été équipés de balises GPS, en 2022, portant le total d'individus équipés à 107 depuis 2016. De nouvelles solutions pour diminuer les cas de mortalités dans les parcs éoliens sont actuellement testées par les exploitants.

PNA GYPAÈTE BARBU

L'état de conservation de l'espèce s'est amélioré au cours de ces 10 années, en France et dans toute l'Europe. Son statut, d'après la liste rouge européenne, est passé de vulnérable à quasi menacée. Au vu des menaces qui pèsent encore sur l'espèce, il s'avère nécessaire de poursuivre la majeure partie des actions engagées dans le dernier PNA. Dans le Sud du Massif central, le programme de réintroduction du Gypaète initié il y a dix ans se poursuit. Malgré des signaux encourageants, il est indispensable de poursuivre les lâchers car les résultats actuels ne peuvent, à ce stade, garantir la viabilité de cette population réintroduite. En parallèle, les actions de conservation s'attellant à la réduction des menaces sont poursuivies.

technique est en cours de rédaction pour faire état de la mise en œuvre des différentes actions à cette échéance, et éventuellement préconiser des réajustements pour la suite du plan.

PNA BALBUZARD PYGARGUE

Le Plan national d'actions en faveur du Balbuzard pêcheur et du Pygargue à queue blanche, lancé en 2020 pour une durée de 10 ans et animé par la LPO, vise à accompagner le lent retour de ces deux rapaces sur le territoire français. Pour 2022, les résultats ne sont pas encore consolidés. La population continentale de Balbuzard pêcheur continue de progresser doucement (89 couples nicheurs en 2021, avec déjà près de 30 % de la population sur pylône électrique). En Corse, des mesures réglementaires de protection des nids de balbuzards ont été prises dans l'objectif de limiter les dérangements. Côté Pygargue, un second couple a été détecté en Lorraine qui a mené deux jeunes à l'envol cette année, ainsi qu'un nouveau couple en Brenne, ce qui porte à 5 le nombre de couples identifiés, en France, cette année. Un programme de réintroduction du Pygargue à queue blanche dans le bassin du Haut-Rhône s'est lancé en 2022 avec la libération de 4 jeunes.

PNA VAUTOUR MOINE

Le troisième plan national d'action en faveur de l'espèce a été validé pour une période de 10 ans (2021-2030). La population française de Vautour moine est en croissance lente et sa situation reste précaire. Il s'agit d'une espèce à faible productivité dont l'accroissement des effectifs dépend fortement du taux de survie des adultes. L'enjeu majeur est donc de réduire les risques de mortalité et d'améliorer la productivité en limitant les dérangements sur les sites de reproduction et en préservant les domaines vitaux.

PNA VAUTOURS FAUVES ET ACTIVITÉ D'ÉLEVAGE

Le PNA Vautours fauves et activité d'élevage (2017-2026) est coordonné par la DREAL Nouvelle-Aquitaine, qui a désigné le site technique des Grands Causses de la LPO France comme animateur pour le territoire du Massif central. La population caussenarde étant encore en phase de croissance, ses déplacements et secteurs de prospection alimentaire s'étendent désormais plus largement sur l'ensemble du Massif central. Le PNA arrivant à mi-parcours, un bilan

Appel à texte

Les colonnes de ce bulletin sont ouvertes à tous. N'hésitez pas à nous envoyer vos propositions d'articles sur vos expériences, vos bonnes pratiques, vos questions,... patricia.mela@lpo.fr

Oiseaux et lignes électriques

Bulletin du Comité national avifaune - LPO © 2022

Réalisation : LPO, Parc Montsouris, 26 bd Jourdan, 75014 Paris

Coordination : Patricia Mela - **Relecture/Validation** : membres du CNA

Ont participé au financement : Ministère en charge de l'Environnement, LPO, FNE, Enedis, RTE

Création / composition : Em. Caillet - la tomate bleue

Parution janvier 2023 - N° ISSN : 2266-2057

